Assemblée constituante

Commission thématique 2 : « Les droits politiques (y compris révision de la Constitution) »

Communiqué de presse

Lors de sa séance du mardi 27 octobre 2009, la Commission des droits politiques de l'Assemblée constituante de la République et canton de Genève a pris la décision d'annuler l'audition publique de Messieurs Dominique BAETTIG et Jean-François CAVIN, prévue le mercredi 28 octobre 2009 à 20h00 à la salle communale d'Onex.

En effet, la polémique suscitée par la participation de Monsieur BAETTIG au meeting du Bloc identitaire français des 17 et 18 octobre 2009, ainsi que ses récents propos sur l'Islam et l'Holocauste ont interpellé les membres de la Commission.

Il en résulte que la Commission, qui jugeait intéressant d'auditionner Monsieur BAETTIG en qualité de politicien opposé à l'octroi des droits politiques aux étrangers dans un canton pionnier en la matière, estime qu'une telle audition n'est plus appropriée.

Monsieur Jean-François CAVIN sera auditionné à l'occasion d'une séance ultérieure de la Commission.

La Commission regrette cette annulation tardive et les désagréments qu'elle entraı̂ne. Elle tient néanmoins à remercier chaleureusement la Commune d'Onex de sa disponibilité et de son hospitalité.

Personnes de contact :

Jacques PAGAN, Président de la Commission des droits politiques

Tél. 022 703 56 80

Courriel: jacques.pagan@constituante.ge.ch

Pierre GAUTHIER, Vice-président de la Commission des droits politiques

Tél. 079 211 42 24

Courriel: pierre.gauthier@constituante.ge.ch

Murat Julian ALDER, membre de la Commission des droits politiques

Tél. 076 572 15 49

Courriel: info@muratalder.ch